



CODIR DU MERCREDI 24 JUIN 2026

Présent.(e)s: Hubert Turquet, Jean-François Larchier, Maxime Top, Séréna Gallo, Siva Kasi, Hervé Girard, Patrick Gabrielli, Katleen Higgins-Sanchez, Alix de Saulnay, Eric François, Claudine Tabet,

Invités : Philippe Schwab, Anne Garrigues.

Absents excusés : Flore Villaret, Gabriel Omnès, Jean-Paul Zucca.

La séance est ouverte à 19h30.

1. Compétitions

- Résultats jeunes

- Andrézy le 29/3 J2 yolettes : 12^{ème} et 20^{ème} sur 23
- Versailles le 5/4 5 équipages. 3 en finale B
- Les Masses à Mantes le 16 et 17 mai 13 bateaux
 - Sacha Simart 2^{ème} finale A,
 - en 4 x, Zak Dalbert, Louise Le Flohic-Quinton, Raphaël Vabre-Durand, Alice Levesque, Olympe Georgelin 5^{ème} finale A
 - En deux de couple, Zak Dalberto et Louise Le Flohic-Quinton 4^{ème} finale A
 - 4 équipages en finale B
- Championnat de ligue à Mantes le 31/mai 8 équipages en skiff et un double
 - En skiff J14 Zak Dalberto 1^{er} final A
 - En skiff J12 Lazare Davost 5^{ème} finale A
 - En skiff J14 Louise Le Flohic-Quinton 4^{ème} finale B
 - 1 bateau en finale C et 4 bateaux en finale D
- Championnats interrégionaux Jeunes, U17, criterium U15 à Vaires
 - Skiff J13 F Ashérie Rachel : 27/30 Aqhérie Liviya : 30/30
 - Skiff J14 F Georgelin Olympe : 29/36
 - Skiff J14 H Dalberto Zak : 2/34
 - 2x J14 Baron Arthur - Forzy Lorenzo 30/35
- Championnat zone nord-ouest le 14 juin 9 bateaux
 - Sacha Simart 1^{er} /26
 - Zak Dalberto 2^{ème} sur 34
 - Emma Dufour et Alice Levesque 5^{ème} sur 15
 - Louise le Flohic-Quinton et Zak Dalberto 4^{ème} sur 18
 - Bahloul Benjamin- Baron Arthur- Forzy Lorenzo- Georgelin Olympe- Vabre-Durand Raphaël 6^{èmes}/9
 - Ashérie Liviya - Ashérie Rachel- Davost Constant- Malvezin Charles- Davost Lazare 11^{èmes}/11

- Résultats adultes

- Port Marly 1/5 les Impressionnistes 21 km :
 - 5 bateaux engagés. Quatre Huit respectivement, dans leurs catégories, 5^{ème}, 4^{ème}, et deux fois 3^{ème}. Un 4x 2^{ème}.
- Bourges 6/6 championnat de France Sprint

- Alexis et Aymeric Fortier 2x senior 1er finale B
 - **Compétition à venir**
 - Libourne 3/4/5 juillet
 - Championnat national jeunes. Participants : double mixte Zak Dalberto- Louise Le Flohic-Quinton. 4 barré : Bahloul Benjamin- BaronArthur- Forzy Lorenzo- Georgelin Olympe- Vabre-Durand Raphaël.
 - Championnat de France U15 et U17 ouvert sur qualification. Participants : Sacha Simart en skiff et Alice Levesque- Emma Dufour en double.
- Participation aux frais : 45€ d'hébergement et 20€ de transport

Le 11 novembre 2026, le club organisera une nouvelle édition de la régates sur notre bassin.

2. Randonnées

- 2026 05 23 PORNIC NOIRMOUTIERS – AVIRON DE MER (non labélisée) – 45 km 2 jours
 - 5 Participants
- 2026 0524 VOGALONGA VENISE – (non labélisée) – 32 km+++ - (+ 6 km accès au départ/arrivée)
 - 30 rameurs ANFA – soit 6 yolettes–3 accompagnants
 - 2 yolettes louées à un club de Cambridge – (soit 8 yolettes Club transportées).
- 2026 0619 LE LOT CAHORS – (labellisée) - 37 km en 3 jours
 - 10 rameurs ANFA + 1 accompagnant
 - 2 yolettes louées sur place

Randonnées à venir :

- 2026 0913 TRAVERSEE DE PARIS – (labellisée) – 26 km - 1 jour - (en attente de confirmation)
 - 15 rameurs ANFA
 - 2 yolettes louées au club de PORNIC
 - 6 yolettes Club transportées
- 2026 1205 BAIE DES ANGES NICE – (labellisée) – 37 km – 2 jours – aviron de mer
 - 10 rameurs et 5 accompagnants (en rotation) nombre de place très limité
 - 2 yoles de mer louées sur place

En 2027, aura lieu une nouvelle édition de Ram and jazz.

3. Accueil de groupes dans la période mai-juin-juillet

- 9/6 après-midi 15 personnes de l'administration de l'INSEAD
- 19/6 de 17h30 à 20h Un groupe de 16 personnes dont 14 étrangers sous l'égide du club du Perreux
- 26/27/28 juin : Richmond Bridge Boat Club, 28 rameurs anglais. Cette réception fait suite à celle organisée par le RBBC en juin 2025.
- 8/7 matin 25 instructeurs de l'académie militaire des sports de la défense (ex CNSD).

4. Canicules et activités sportives

- Application de l'arrêté préfectoral interdisant les activités sportives de 10h à 21h pendant la période de vigilance rouge canicule à compter du lundi 22 juin.
- Modification en conséquence des horaires de pratique. Les sorties s'effectuent de 7h à 10h.

5. Agenda de la rentrée

- 5/9 Forum des associations Fontainebleau –Avon
- 13/9 Traversée de Paris
- 19/9 journée porte ouverte au club.

6. Entretien du matériel roulant

Pendant le voyage à Venise, les conducteurs se sont aperçus que la grande remorque avait des problèmes de frein. Il a été décidé dès le retour de procéder à la réparation.

A voir l'état des plaquettes et des tambours, il s'avère que cette réparation était tout à fait nécessaire.

Aussi, toute personne constatant des problèmes sur le matériel roulant (minibus et remorques) doit les signaler impérativement et sans attendre de façon à ne pas faire prendre de risques inutiles aux utilisateurs suivants

La réparation a coûté 1150€

7. Réutilisation de l'ancien ponton

L'ancien ponton a dans un premier temps été mis en vente. Les acheteurs qui se sont manifestés n'ont pas donné suite. Aussi, la décision est prise de ne pas le laisser à l'abandon alors que sa structure est de très bonne qualité et de l'amener à prolonger les pontons existants en amont de ceux-ci. Un devis a été demandé à l'entreprise qui s'occupe du port d'Avon.

8. Achat de matériel

- Des gilets d'aide à la flottaison pour adultes
- Deux paires d'aviron de compétition

9. Utilisation des bateaux moteurs

Une réunion sera organisée à la rentrée avec toutes les personnes qui ont le permis rivière pour définir ensemble les modalités d'utilisation de ces bateaux. Ci-joint, une contribution de Xavier Martins et de Eric Noyau sur le sujet.

10. Modulation du temps de travail sur l'année

En prolongement de ce qui était indiqué dans le document diffusé à tous les membres du club avant la réunion du 6 juin dernier, un projet de modulation du temps de travail du salarié du club a été présenté en séance. Cette simulation des horaires pour l'exercice du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027 sera remise à Xavier Martins. Sa mise en place suppose son accord.

11. Logement de fonction

A la demande de Xavier Martins, une convention d'occupation du logement de fonction sur la base nautique va être signée entre la communauté d'agglomération et le club avec effet au 1^{er} août. Xavier Martins l'occupera au retour de ses congés d'été.

Cette convention met à la charge du club un coût sur une année de 4200€ (hors charge patronales).

12. Définition de fonction

Pour plus de clarté pour le club et pour l'intéressé, un projet de définition de fonction d'animateur sportif, poste occupé par Xavier Martins, a été présenté en séance. Suite aux différents échanges, ce projet a été amendé sur ce qui concerne la gestion du parc à bateaux. Cela a donné lieu au paragraphe suivant :

« Ce poste dépend :

- *hiérarchiquement du président du club*
 - *En réfère à lui pour tout ce qui a un impact sur son activité.*
 - *L'informe de tout événement non prévu concernant la pratique de l'aviron au sein du club.*
- *Fonctionnellement du vice président Compétition*
 - *pour les compétitions des jeunes.*
- *Fonctionnellement du vice-président Compétition et du vice-président loisirs.*
 - *Pour la gestion du parc de bateaux : affectation des bateaux, type d'utilisateurs, marquages des matériels, emplacements, prêt ou location de bateaux, propositions d'investissement.*
 - *La commission 'bateaux' placée sous leur responsabilité et à laquelle il participe est l'instance pour toutes les questions se rapportant à l'usage du parc à bateaux.*
- *Fonctionnellement du trésorier*
 - *pour les modalités d'inscriptions, de recouvrement des frais et des devis."*

Cette définition de fonction amendée sera remise à Xavier Martins

13. Stages Jeunes extérieurs au club

- Semaine du 29 juin au 3 juillet. En l'absence d'encadrement diplômé d'état, Xavier Martins étant en déplacement à Libourne pour les championnats, le club est contraint de réduire à trois jours (lundi, mardi mercredi) le stage de cette semaine.
- Semaine du 6 au 10 juillet. Xavier Martins rentrant tard le dimanche 5 juillet de Libourne, ce stage ne commencera que le mardi 7 juillet.

14. Questions diverses

a. Rameurs autonomes

Jean-Marie Peirola a été jugé capable d'utiliser un bateau seul en parfaite sécurité, dans le respect des règlements en vigueur, d'organiser matériellement, tout seul, sa sortie et d'être capable de faire face seul à un chavirage. Il est donc autorisé à être rameur autonome par le comité directeur. Cette autorisation comme le prévoit le règlement intérieur est valable un an renouvelable.

b. Commission sportive

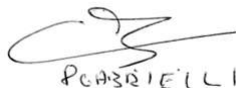
Philippe Schwab préconise la tenue d'une commission sportive.

La date du prochain comité directeur sera communiquée ultérieurement.

La séance est levée à 22 heures.

Hubert Turquet président

Patrick Gabrielli secrétaire



P. GABRIELLI